



Forum International
des Plateformes
Nationales d'ONG
FIP

L'appel de la société civile pour un avenir juste & durable

**POSITION DU CONSEIL DU FIP
SUR L'AGENDA DE DÉVELOPPEMENT
POST-2015**

Introduction

Le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP) regroupe 55 plateformes nationales d'ONG, ainsi que 7 coalitions régionales. Le FIP se veut un réseau représentatif de PFN et coalitions régionales d'ONG agissant au niveau global afin de contribuer au Développement, à la Paix et à la Justice à travers le monde. Il aspire à créer les conditions pour une implication effective des ONG dans la gouvernance globale, de manière à ce qu'elles puissent influencer les négociations internationales en matière de développement, de droits fondamentaux et de solidarité internationale. Actuellement, les plateformes du FIP sont investies dans le débat sur la définition de l'agenda post-2015 et certaines d'entre elles, réparties sur quatre continents, prennent activement part au processus de consultations nationales de la société civile avec la campagne Beyond 2015 et GCAP (collectif « Action mondiale contre la pauvreté »). C'est grâce à la forte implication nos membres et au partenariat avec Beyond 2015 et GCAP que ce travail ambitieux et primordial est rendu possible. Nous sommes heureux de présenter le document de capitalisation des positions des membres du FIP pour un agenda post-2015 universel et inclusif.



Nous nous joignons à Beyond 2015 et à GCAP pour la réalisation des objectifs de :

- lutte contre les inégalités (particulièrement inégalités sociales, régionales et les inégalités liées au genre);
- durabilité environnementale;
- défense des droits humains;
- éradication de la pauvreté et de la faim;
- promotion de la démocratie et de la justice.

Tout comme Beyond 2015 et GCAP, nous défendons une approche holistique et inclusive du développement basée sur les droits humains. Depuis le début du millénaire, des avancées certaines liées aux OMD ont eu lieu, mais la situation du monde a profondément évolué, avec ses chamboulements géopolitiques, ses crises alimentaires, sociales, économiques, financières, environnementales et son urbanisation croissante. L'une des caractéristiques historiques de la période que nous vivons est l'accroissement sans précédent des inégalités, entre pays, mais aussi à l'intérieur même des pays, et l'enrichissement toujours sans limite d'un groupe restreint d'acteurs économiques et financiers. À ceci s'ajoutent les effets dévastateurs sur notre environnement et sur les populations du Sud en particulier, d'un modèle de développement basé sur une surexploitation des ressources naturelles, la pollution de nos eaux, mers et océans, de nos sols, de notre air. Ce modèle de développement a laissé s'établir une irresponsabilité collective d'acteurs mondialisés - les ETN (entreprises transnationales) - à l'égard des droits humains en faisant s'effondrer les régulations dont disposaient les États et en n'adaptant pas suffisamment le droit à la mondialisation. C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire de repenser le paradigme du développement pour que celui-ci ne soit pas uniquement lié à l'idée de croissance économique mais orienté sur une approche alliant développement durable, éradication de la pauvreté et réduction des inégalités.

Le FIP a accueilli avec intérêt la publication du Rapport du Groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies le 30 mai 2013. Le cadre tel qu'il y est défini reprend de nombreuses préoccupations qui avaient été soulignées par les organisations de la société civile. Le narratif prend bien en compte l'importance de mettre fin à la pauvreté et de ne laisser personne de côté (en cela il reconnaît les limites des OMD), mais également de vivre dans un

monde de paix où il existe des institutions stables. L'importance d'inclure le développement durable dans les politiques de développement est bien présente dans le rapport, ainsi que les principes de responsabilité partagée mais différenciée pour la réalisation des objectifs au sein d'un nouveau partenariat global. Nous regrettons néanmoins que les objectifs ne soient pas aussi ambitieux que le narratif. Bien que le rapport mentionne la nécessité de rompre avec les habitudes actuelles, il conserve dans l'ensemble une visée libérale et n'indique pas la voie vers une transformation réelle du système économique mondial. Le rapport reste concentré sur l'idée de développement lié à la croissance économique et bien qu'il mentionne l'approche par les droits, celle-ci ne conserve pas une place centrale dans les objectifs.

I Un cadre soutenant les objectifs post-2015

Ce cadre préliminaire rassemble les conditions sine qua non pour le succès des objectifs post-2015. Un climat de paix, un financement du développement efficace, des politiques cohérentes ainsi qu'un environnement favorable aux OSC instaureront un climat nécessaire à la réalisation des objectifs d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités et de respect de l'environnement.

Un monde de paix et de sécurité

Sans cadre permettant aux populations pauvres de pleinement réaliser leur potentiel, de se libérer de la pauvreté et de vivre dans un environnement sain, les objectifs post-2015 n'auront pas de succès. Nul droit économique et social ne peut être effectif sans celui de vivre dans un monde de paix, de sécurité, de justice et

« Chacun doit pouvoir vivre dans un climat politique stable participatif et transparent, où il existe un véritable dialogue social. »

d'équité. Une éducation citoyenne et apolitique sur la prévention et la résolution des conflits ainsi que l'institution d'échanges constructifs entre acteurs transfrontaliers est une étape importante pour la réalisation de ces droits. Chacun doit pouvoir vivre dans un climat politique stable, participatif et transparent, où il existe un véritable dialogue social. La corruption, l'opacité, et le non-respect des règles démocratiques sont des freins qui maintiennent les populations dans la pauvreté.

Un financement du développement repensé

La base d'un financement stable du développement passe par un système de taxation juste. À l'heure actuelle, il existe un manque de régulation des transactions financières et les systèmes d'imposition de nombreux États sont fragiles. On estime à 20 000 milliards de dollars le total des sommes cachées dans les paradis fiscaux, il est donc crucial de renforcer les systèmes d'imposition à l'échelle mondiale ainsi que de renforcer la coopération nationale afin de mettre fin à l'évasion fiscale pour ouvrir une nouvelle source de financement mondial du développement. La taxe Tobin sur les transactions financières est l'une des sources de financement innovant qui, une fois instituée, renforcera la stabilité et la visibilité du financement du cadre post-2015. Les sources de financements innovants sont évoquées dans le rapport du Groupe de haut niveau sur le post-2015 qui rappelle par ailleurs l'importance de la transparence et de l'échange d'informations dans la circulation monétaire.

Une cohérence des politiques

L'aide internationale ne peut à elle seule faire reculer la pauvreté. La cohérence des politiques est essentielle à la réalisation des objectifs du prochain agenda et recouvre plusieurs dimensions : interne au sein des mesures prises dans le domaine de la coopération et du développement, au sein d'un même pays entre la politique d'aide et les autres politiques du même pays donneur, entre différents donateurs, ainsi qu'entre donateurs et pays récepteurs de l'aide sur des problématiques comme le commerce, les migrations, la santé, l'agriculture, l'environnement, etc. Rendre la cohérence des politiques effective relève d'une réelle volonté politique, d'une amélioration de la communication entre les différents acteurs du développement et d'un mécanisme de surveillance accrue. La cohérence des politiques est un vecteur essentiel

du développement à long terme. La mobilisation importante des gouvernements et des acteurs du développement ayant intégré les notions de redevabilité et de transparence est pour cela nécessaire, tout

comme une implication globale de la part de tous les acteurs, ayant entre autre la finalité de rompre avec la dichotomie Nord-Sud maintenant révolue. La cohérence des politiques n'est pas soulignée comme elle devrait l'être par le rapport du Groupe de haut niveau alors que cela fait partie des principales conditions de succès des objectifs.

Un environnement favorable aux organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont des acteurs majeurs dans l'espace démocratique et ont un rôle à jouer dans la mise en pratique des futurs objectifs. Les OSC sont des garantes de la démocratie et une place de droit doit leur être réservée dans le dialogue social. Leur implication directe dans les stratégies de développement est la clé du succès des politiques publiques. Cependant, dans plusieurs régions du monde, elles doivent faire face à une restriction de leur espace d'expression et d'intervention. Il est ainsi nécessaire de changer la perception que les gouvernements ont des OSC et de sensibiliser ces derniers sur les bienfaits d'une implication étroite de la société civile dans la définition, la mise en place et le suivi des priorités et des actions à impact social aussi bien à travers la définition des agendas que la réalisation future des objectifs. Les OSC doivent être considérées comme des partenaires des autorités publiques afin de permettre un meilleur dialogue citoyens/gouvernements, un climat démocratique positif et une transparence des autorités. De plus, un partage régulier d'informations parmi les organisations de la société civile qui contribuerait à créer une synergie, au partage d'expériences et de connaissances est nécessaire. Cependant, alors que le rapport du Groupe de haut niveau fait bien mention de la nécessité d'un environnement favorable, celui-ci ne concerne que les entreprises du secteur privé. Il est essentiel d'élargir le cadre conceptuel de l'environnement favorable pour y inclure les organisations de la société civile au même niveau.

« Les organisations de la société civile sont des acteurs majeurs dans l'espace démocratique et ont un rôle à jouer dans la mise en pratique des futurs objectifs. »

II

Les principes clés de l'Agenda post-2015

Réduction des inégalités et éradication de la pauvreté

Tout comme Beyond 2015 et GCAP, nous estimons que la pauvreté ne se limite pas à un indicateur monétaire mais recouvre une réalité multidimensionnelle nous poussant à agir non pas seulement sur ses conséquences mais aussi sur ses déterminants structurels. Nos membres s'accordent à dire que les inégalités ont considérablement augmenté depuis le début du millénaire, conséquence notamment de la marginalisation croissante de certains groupes au sein de nos sociétés qui se sont enlisés dans le cercle vicieux de la pauvreté.

À l'heure actuelle, 10 % des habitants les plus riches de notre planète possèdent 83 % de la richesse mondiale, à l'inverse, la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne détient qu'1 % de cette même richesse. Les avancées des politiques de lutte contre la pauvreté sont indéniables, mais il faut maintenant passer à une étape nouvelle en mettant l'accent sur la réduction des inégalités qui concernent toutes les régions du monde.

« Les avancées des politiques de lutte contre la pauvreté sont indéniables, mais il faut maintenant passer à une étape nouvelle en mettant l'accent sur la réduction des inégalités qui concernent toutes les régions du monde. »

Une approche du développement par les droits

Nous appuyons GCAP et Beyond 2015 pour une approche du développement par les droits. Des améliorations certaines quant à l'accès aux structures de santé et à l'éducation ont été réalisées grâce aux OMD. Nous devons néanmoins nous poser la ques-

tion de la qualité de ces services et de leur accès en termes de droit et non pas de privilège. Il est nécessaire que les droits fondamentaux soient reconnus

par tous et partout dans le monde. Un accès aux soins et à une éducation de qualité réduira le fossé entre riches et pauvres. De même, tous les citoyens doivent avoir droit à une protection sociale minimale afin que leur intégrité soit préservée tout au long de leur existence et que l'État soit doté d'une réelle fonction redistributrice basée sur un système fiscal solide, garantissant la réduction des inégalités.

« Un accès aux soins et à une éducation de qualité réduira le fossé entre riches et pauvres. »

Participation citoyenne et lutte contre toutes les formes de discrimination

Il est capital pour le FIP que les politiques de développement reposent sur la lutte contre toutes les formes de discrimination ayant cours à l'heure actuelle en incluant un maximum de citoyens dans le débat politique, en leur donnant de la visibilité ainsi que les moyens de se faire entendre et de défendre leurs droits afin d'améliorer leurs conditions de vie humaines et matérielles – notamment par l'éducation -, de vivre en sécurité, sans crainte pour leur intégrité physique ou morale. Il est fondamental de promouvoir la valorisation de la diversité humaine et l'affirmation des différences comme mécanisme de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Le genre mais aussi les différences ethnico-raciales doivent être reconnues et comprises comme des facteurs qui structurent historiquement et déterminent les inégalités existantes dans les sociétés contemporaines. Le combat contre le racisme et le sexisme doit notamment s'étendre aux institutions et services publics et permettre ainsi de stimuler la participation des groupes de population historiquement exclus des espaces de pouvoir et l'exercice de leurs droits. Les femmes doivent avoir accès aux structures économiques, politiques et sociales sans discriminations dues au genre. Les objectifs post-2015 doivent prendre en compte les écarts de rémunération hommes/femmes ainsi que les problèmes d'accès au travail pour les femmes. Les violences faites aux femmes

« Il est fondamental de promouvoir la valorisation de la diversité humaine et l'affirmation des différences comme mécanisme de réduction de la pauvreté et des inégalités. »

ont toujours cours partout dans le monde, des mesures doivent être prises afin que les droits des femmes et des filles à la santé et à la sécurité soient promus et respectés. De manière plus globale, les enfants, les minorités, les personnes en situation de handicap doivent être intégrés à la dynamique du pays afin de pouvoir réaliser leur plein potentiel et de contribuer au développement de celui-ci.

Un accès au travail décent

Le problème du chômage se pose universellement et avec plus de force depuis le début de la crise économique, creusant davantage le fossé des inégalités. L'accès à un travail décent est un facteur permettant aux individus de se libérer de la pauvreté et d'accéder à des conditions de vie meilleures.

Les opportunités d'accès au travail doivent être les mêmes pour tous et une réflexion stratégique par pays doit être menée pour que la main-d'œuvre et particulièrement les jeunes puissent avoir un accès à l'emploi. Étant donné le rôle crucial que jouent

« De même que les OMD se sont axés sur l'éducation de base, les objectifs futurs devraient se concentrer sur l'enseignement secondaire et l'emploi après les études – y compris en Europe. »

les jeunes, les futurs objectifs devraient tenir compte de leurs possibilités de travail et de contribution à la richesse des pays. De même que les OMD se sont axés sur l'éducation de base, les objectifs futurs devraient se concentrer sur l'enseignement secondaire et l'emploi après

les études – y compris en Europe. Tout le monde devrait avoir la possibilité d'avoir un travail qui lui correspond et dans lequel il peut utiliser les compétences appropriées tirées de sa formation. L'emploi des jeunes doit être entendu au sens large : non seulement comme un problème de formation professionnelle, mais aussi, par exemple, de formation sur la façon de postuler pour un emploi.

L'emploi des jeunes doit être mesuré par le nombre de jeunes salariés, non pas par le nombre de jeunes diplômés.

Une attention particulière devrait être accordée à l'emploi des femmes et de leur rôle complet dans la vie professionnelle. Les résultats de l'emploi des femmes peuvent être perçus rapidement et cela crée souvent un cycle positif (multipliant l'impact sur les familles, l'influence sur la taille de la famille, la santé reproductive, etc.)

Vers un nouveau paradigme du développement, un lien entre OMD & ODD

Un mode de consommation prenant en compte la finitude des ressources naturelles

Les inégalités se manifestent également du point de vue de la fragilité face au changement climatique et de l'accès inégal aux ressources. Les populations pauvres vivant en milieu rural sont les plus exposées au changement climatique du fait de leur dépendance aux ressources naturelles. Notre mode de consommation exerce une pression croissante sur les ressources en eau, la fertilité des sols, la surface des forêts, etc., aggravant l'exposition aux risques climatiques et économiques pour des groupes déjà vulnérables. Et cela n'ira qu'en s'amplifiant avec l'actuelle dynamique de croissance de la population. C'est pourquoi le développement durable doit être au centre du prochain agenda afin d'inciter pouvoirs publics, entreprises et citoyens à revoir leur façon de produire et de consommer. Nous voyons ainsi d'un bon œil l'attention portée par le rapport du Groupe de haut niveau à cet enjeu majeur du XXI^e siècle.

Un engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique

Le changement climatique est un thème critique qui pèse lourdement sur l'avenir de la planète et de ses habitants. La situation est alarmante face aux impacts et notamment aux phénomènes météorologiques majeurs qui en découleraient (hausse du niveau de la mer, raz de marée, etc). Cette vulnérabilité ne se manifeste pas uniquement en dégâts matériels, mais peut se traduire en insécurité alimentaire, émigrations forcées et déplacements, perte de culture origininaire, déstructuration des économies, etc. Or, les négociations sur le climat ralentissent et les politiques ne prennent

« C'est pourquoi le développement durable doit être au centre du prochain agenda afin d'inciter pouvoirs publics, entreprises et citoyens à revoir leur façon de produire et de consommer. »

pas d'engagements significatifs, immédiats et contraignants. De plus, en parallèle de la crise financière globale et de ses effets sur l'emploi et les revenus des ménages, on assiste à une réduction de l'intérêt de l'opinion publique mondiale et des médias - et en conséquence, des gouvernements - pour le changement climatique. Les énergies renouvelables doivent progressivement remplacer les énergies fossiles et l'accès à une énergie propre et renouvelable doit être garanti pour les personnes vivant en situation de pauvreté. Les nations les plus riches devraient dès maintenant respecter les accords sur le changement climatique et ouvrir la voie pour un développement sans carbone au sein de leurs sociétés.

Une responsabilité partagée mais différenciée

Le paradigme du développement devrait être repensé afin que les politiques de développement humain fonctionnent systématiquement en synergie avec celles du développement durable afin de permettre d'entreprendre la transition écologique et sociale. Pour que la protection de l'environnement soit une réalité, les ODD devraient être adoptés à l'échelle mondiale et la gestion des ressources reposer sur les principes de transparence et de redevabilité au niveau national et mondial, incluant un partage équitable des responsabilités. Il est primordial que les plus grands pollueurs de la planète rendent des comptes à la société dans son ensemble dès à présent et que des mesures soient prises afin d'empêcher tout comportement irresponsable vis-à-vis de la planète et de ses habitants. Notre consommation de ressources naturelles doit être repensée en fonction des limites écologiques de notre planète. Les moyens pour parvenir à la réalisation de ces objectifs devraient être partagés mais différenciés, prenant en compte les différents contextes que traversent les pays.

Éradication de la faim et soutien aux petites agricultures familiales

Les conditions de vie des petits exploitants agricoles sont intimement liées aux évolutions du change-

« Pour que la protection de l'environnement soit une réalité, les ODD devraient être adoptés à l'échelle mondiale et la gestion des ressources reposer sur les principes de transparence et de redevabilité au niveau national et mondial, incluant un partage équitable des responsabilités. »

ment climatique et à la marginalisation de certains groupes au sein de la société, illustrant l'interconnexion des problématiques liées à la pauvreté et la nécessité d'agir sur ses causes. La pauvreté est majoritairement rurale, le manque de technicité de l'agriculture est criant. N'offrant pas d'opportunités pour la prospérité économique, l'agriculture est délaissée par les jeunes qui préfèrent se déplacer vers les zones urbaines afin d'y trouver plus d'opportunités pour une vie plus prospère. L'accès inégal à la propriété foncière, lié au manque d'accès au crédit, le

manque d'accès à la formation et à l'assurance sont des causes de la pauvreté des petites structures familiales. Nous faisons face à cinq grandes menaces pour une alimentation adéquate de l'humanité : coût élevé des aliments, coût élevé des intrants pour la production, accaparement de terres et concentration des ressources en eau, aggravé par les effets du changement climatique.

Ces phénomènes sont constatés de façon répétée par les organisations paysannes, les organismes de coopération, les ONG et les gouvernements. Cependant, les preneurs de décisions mondiaux n'ont pas été capables - jusqu'à maintenant - de prendre des mesures effectives qui assurent la garantie du droit à une alimentation saine. Nous devons obtenir un accord mondial de soutien à la petite agriculture familiale, en reconnaissant que c'est la source principale de production d'aliments (selon la FAO), et promouvoir un système de production agricole qui ne représente pas une menace pour la nature, ce qui implique la promotion du modèle agro-écologique, un processus qui doit être réalisé au cours des trente prochaines années.

Lutte contre la spéculation sur les marchés agricoles

Les petites unités familiales devraient être à même de subvenir à leurs besoins, afin de ne pas être soumises aux fluctuations des marchés. La spéculation sur les marchés agricoles représente un danger pour la sécurité alimentaire des pays souffrant d'une dépendance croissante vis-à-vis des importations aggravées par la prise de nouvelles habitudes alimentaires qui ne valorisent pas la biodiversité de produits nationaux. La sécurité alimentaire est un droit fondamental sur

lequel nous nous devons d'insister. Cette mesure est essentielle afin d'éviter de graves crises alimentaires ainsi que les problèmes de sous-nutrition chronique affectant certaines populations. Les aliments doivent sortir des marchés boursiers. La conception de la terre, de l'eau et des aliments comme biens échangeables sans aucune considération culturelle, éthique ou humanitaire doit être interdite. L'agriculture doit être dédiée à la production alimentaire. Le FIP se positionne ainsi pour que la lutte contre l'accapement des terres et l'interdiction de la spéculation sur les céréales soit incluse dans le prochain agenda.

« Les aliments doivent sortir des marchés boursiers. La conception de la terre, de l'eau et des aliments comme biens échangeables sans aucune considération culturelle, éthique ou humanitaire doit être interdite. »

Conclusion

Depuis 2008, le FIP s'est engagé à promouvoir des thématiques d'intérêt public dont la lutte contre les inégalités, la régulation des marchés agricoles et la lutte contre le changement climatique. Cet engagement s'est traduit par de nombreuses prises de positions au niveau international. Le FIP se positionne également afin que ces problématiques soient mises en avant lors du prochain agenda

post-2015. La réalisation des exercices de diplomatie non gouvernementale a permis la production de nombreux documents (travaux d'analyse et prises de positions) sur des thèmes cruciaux ainsi qu'une intégration dans le processus de gouvernance mondiale, cela a permis un renforcement de la coopération entre les acteurs de la société civile sur ces thèmes, en écho avec le travail réalisé aujourd'hui en collaboration avec Beyond 2015 et GCAP. Nous vivons aujourd'hui un moment d'importance majeure pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

Le futur agenda peut aller encore plus loin dans les propositions de transformation sociales, économiques et environnementales, et être le reflet des ambitions d'une société demandeuse d'améliorations profondes pour les générations à venir. Nous avons une opportunité unique à saisir afin de contribuer à la transformation profonde de notre système économique, social et environnemental, pour permettre aux citoyens de se retrouver dans le nouvel agenda et continuer à participer à la construction de sociétés équitables et respectueuses de l'environnement.

L'énergie qui nous rassemble autour de ce nouvel agenda nous conforte dans l'importance d'une coopération mondiale bien au-delà de 2015.

Recommandations du FIP :

- La lutte contre les inégalités est une préoccupation majeure de l'humanité, associée à une approche du développement par les droits, elle permettra à chacun de réaliser son potentiel sans que personne ne soit laissé de côté.
- Le développement post-2015 s'inscrira dans le respect des limites de notre planète et sera en harmonie avec les Objectifs du développement durable. L'engagement d'une grande diversité d'acteurs et l'application des principes de redevabilité permettront de contrer les effets du changement climatique dont les conséquences s'abattent principalement sur les populations les plus vulnérables.
- Le soutien aux petites agricultures familiale assurera la sécurité alimentaire des personnes les plus exposées et offrira des opportunités de revenus aux paysans afin de leur permettre de sortir de la pauvreté, le FIP se positionne également pour l'arrêt de la spéculation sur les marchés agricoles et notamment sur les céréales.
- Les organisations de la société civile sont un des garants de notre démocratie, un environnement favorable promu dans le monde entier contribuera à l'instauration d'un climat démocratique stable et constructif.

Septembre 2013

Création graphique : Kmograf*

Impression : Otrad Services

Liste des délibérations nationales de la société civile prises en compte :

Afrique

■ BURKINA FASO - SPONG

(Secrétariat permanent des ONG du Burkina-Faso)

« Rapport Focus groupe du 27 février 2013 »

http://www.spongef.org/IMG/pdf/MDGs_report_final_version.pdf

■ MALI - FECONG

(Fédération des collectifs d'ONG du Mali)

« Atelier préparatoire des OSC pour la validation de leur vision et de leur contribution à la relance et au développement durable du Mali »

■ MAROC - ESPACE ASSOCIATIF

« Priorités de développement de l'après 2015. Les Marocains s'expriment sur « l'avenir que nous voulons »

<http://www.espace-associatif.ma/IMG/pdf/Rapport.pdf>

■ NIGÉRIA - NNNGO (Nigeria Network of NGOs)

«GCAP Nigeria Declaration on the Post-2015 Development Agenda»

<http://gcapnigeria.org/blog/?p=1#more-1>

■ RDC - CNONGD

(Conseil national des ONG de développement)

« Déclaration de la Société Civile de la R D Congo à l'issue de l'atelier de réflexion sur les Consultations Nationales sur l'accélération du processus de réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD) et la construction mondiale de l'Agenda pour le Développement post 2015 »

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/RAPPORT.pdf>

Amérique Latine

■ BOLIVIE - UNITAS (Red Unitas)

«Pobreza y caminos de cambio: visiones desde los sujetos»

<http://www.redunitas.org/boliviaodm2015/>

■ BRÉSIL - ABONG (Associação Brasileira de ONGs)

«Final Report: The World We Want Post-2015 »

<http://www.abong.org.br/final/download/posen.pdf>

■ COLOMBIE - CCONG

(Confederación Colombiana de ONG)

«Deliberaciones Nacionales de las OSC Sobre un Marco de Desarrollo Global Post 2015 Más Allá del 2015/GCAP»

<http://2doc.net/uqb8g>

■ GUATEMALA - CONGCOOP

(Coordinación de ONG y Cooperativas) «Los objetivos del Milenio y la agenda más allá de 2015»

<http://2doc.net/n8dna>

■ PÉROU - ANC (Asociación Nacional de Centros)

«Declaración de las organizaciones de la sociedad civil sobre la agenda de desarrollo post 2015 en Perú»

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Report%20ENG.pdf>

Asie

■ INDE - VANI (Voluntary Action Network India)

«Civil society engagement with the post-2015 agenda»

<http://2doc.net/npwai>

■ INDONÉSIE - INFID

(International NGO Forum on Indonesian Development) «National Civil Society Consultation on post-2015 development agenda: toward inclusive, Just and Sustainable Development»

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Summary.pdf>

■ NÉPAL - NFN (NGO Federation of Nepal)

«Outcomes of Civil Society Consultations in Nepal»

http://www.ngofederation.org/images/stories/publications/Post2015_Outcome_Report.pdf

Europe

■ BEYOND 2015 - EUROPEAN TASK-FORCE

« Putting People and Planet First – Business as Usual is not an Option »

<http://2doc.net/jq9io>

■ FRANCE - COORDINATION SUD

(Solidarité Urgence Développement) « Propositions pour un socle commun de principes dans le cadre des réflexions post-2015 »

<http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Socle-commun-AMCP-EN.pdf>

■ PAYS-BAS - PARTOS

(Partos Internationaal Samenwerken) « Through the Looking Glass. Recommendations on the post-2015 Agenda from the Dutch Civil Society working in International Cooperation»

<https://partos.nl/system/files/ckeditor/files/130322%20Dutch%20Civil%20Society%20consultation%20on%20the%20Post%202015%20agenda%281%29.pdf>